



Déclaration commune

Pour une Europe plus solidaire

Le XXe siècle a signé deux fois la fin de la domination du monde par l'Europe : une première fois avec les deux guerres mondiales et une deuxième fois avec la mondialisation. La planète n'est plus dominée par les Européens et le sera de moins en moins.

La construction européenne exprime la nécessité pour les Nations européennes de s'unir pour maintenir leur rang dans le monde et préserver, si ce n'est accroître, le niveau de vie de ses. Divisés, les pays européens sont condamnés au déclin. Unis, ils peuvent prolonger leur histoire commune et écrire un nouveau chapitre de prospérité et de bien-être.

Le choix d'une monnaie commune, depuis 1999, fut l'un des actes politiques les plus forts depuis le début de l'intégration. L'euro a permis, une multiplication des échanges entre Européens, la protection des Etats contre les attaques spéculatives des marchés, la mise en place d'un contrepoids face à la domination écrasante du dollar.

Mais, tel que conçu par le Traité de Maastricht, l'euro a aussi favorisé des déséquilibres économiques intra-européens. Privant les pays de l'instrument monétaire, neutralisant le risque de change, il a logiquement facilité une spécialisation productive croissante des Etats, poussant certains vers des activités fortement exportatrices, notamment industrielles, et d'autres vers des productions moins porteuses dans les échanges.

S'est ainsi installé, en moins de dix ans, un déséquilibre jusqu'alors inconnu des balances des paiements, qui a creusé l'endettement des uns et dopé les excédents des autres. Telle est la cause la plus profonde de la crise des dettes souveraines en Europe.

Cette crise, qui est apparue au grand jour en 2010, est loin d'être close. Elle menace aujourd'hui l'avenir de la zone euro, c'est-à-dire le destin des Européens.

Il est de la responsabilité politique de tous ceux qui ont en charge l'avenir de l'Europe, d'apporter à temps une solution à ce déséquilibre institutionnel.

Nous, représentants des salariés et des entreprises en France, appelons les Etats, d'une part, et les partenaires sociaux, d'autre part, à engager sans tarder une réflexion sur la mise en place rapide d'un mécanisme budgétaire européen permettant de stabiliser la zone euro et de contribuer au rééquilibrage des échanges entre les Etats européens.

Ce mécanisme budgétaire, qui viendrait compléter la responsabilité propre de chaque pays d'améliorer sa situation par les réformes adéquates, pourrait prendre des formes distinctes ou complémentaires : aides conjoncturelles, investissements, assurance chômage européenne... Politiquement, il doit permettre d'incarner la solidarité entre les Européens. Economiquement, il doit compenser l'hétérogénéité des économies. Socialement, il doit soutenir les politiques de l'emploi, augmenter le niveau de qualification des salariés et contribuer à la convergence sociale.

Nous souhaitons que les partenaires sociaux européens apportent une contribution décisive à la poursuite de la construction européenne, qui est l'un des biens les plus précieux pour l'avenir des travailleurs et des entreprises du Vieux Continent.